

INFORMATION DÉCHETTERIES Castelrenaudais



Pour les déchets qui ne sont pas collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et de leur nature



Carte d'accès obligatoire.
 Contactez le SMICTOM

**POUR GAGNER DU TEMPS,
 JE TRIE AVANT.**

LES HORAIRES

	Château-Renault 5 rue des Terres Blanches	Neuillé-le-Lierre Plaine de Grenouilleau	Les Hermites Route de Montoire
LUNDI	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	13h30 - 18h00	
MARDI			13h30 - 18h00
MERCREDI	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	13h30 - 18h00	
JEUDI		09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	13h30 - 18h00
VENDREDI	13h30 - 18h00		
SAMEDI	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 12h30 13h30 - 18h00	09h00 - 12h30

Fermées les dimanches et jours fériés

SEULS LES DÉCHETS BIEN TRIÉS SONT RECYCLÉS ET VALORISÉS

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? # MÉMOTRI

SMICTOM d'Amboise
 10 rue Jules Hiron 37530 Nazelles-Négron
 02 47 23 47 86 - contact@smictom-amboise.fr



**JE RESPECTE
 LES RÈGLES ET
 LES AGENTS**

RÉGULIÈREMENT FORMÉS,
 LES AGENTS VEILLENT
 AU BON FONCTIONNEMENT
 DES SITES ET SUR
 VOTRE GESTE DE TRI.
 N'HÉSITEZ PAS À LEUR
 DEMANDER CONSEIL.

MES DÉCHETS ACCEPTÉS*



CITEO



Cartons pliés



Palettes, caquettes



Métaux, ferraille



Menuiseries vitrées



ecomaison



Mobilier intérieur, extérieur, couettes et oreillers. Jouets, articles de bricolages et de jardin



ecominéro



Déchets inertes (Gravats..)



Végétaux (feuillage, branchage...)



valobat



Plâtres complexes



Printer



Cartouches d'encre



ecosystem



Appareils électriques et électroniques



ecosystem



Ampoules, néons et tubes



Comptel



Piles et accumulateurs



ECO DDS



Déchets chimiques



Huiles alimentaires



Huiles de vidange



Radiographies



ALLIAPUR



Pneumatiques VL*

*uniquement à Château-Renault limité à 5 unités par semaine



ecominéro



Textiles, linges de maisons et chaussures



ecominéro



Amiante Fibro-Ciment*

*uniquement à Château-Renault limité à 1 m² ou 2m³ par semaine



valobat



Laine de verre et laine de roche

LES DÉCHETS REFUSÉS

✓ Déchets d'activités de soins à risques
Rapportez-les en pharmacie



✓ Déchets de l'agriculture



✓ Carcasses de voitures



✓ Produits explosifs, et radioactifs



✓ Cadavres d'animaux



✓ Ordures Ménagères résiduelles - OMR

EN METTRE MOINS DANS LA BENNE TOUT VENANT



Seulement pour les déchets non-recyclables et non-toxiques

*Pour les particuliers, l'apport est limité à 2 m³ par jour pour l'ensemble des déchets (hors déchets chimiques). Le poids unitaire des déchets ne doit pas dépasser 55 kg et leur taille 2,50 mètres

Pour les professionnels, se référer au règlement affiché en déchetterie ou contacter le SMICTOM d'Amboise